

Département de l'Yonne

COMMUNE
NOUVELLE
Guillon Terre Plaine

89420

Tél. : 03 86 32 55 12
guillon.terre.plaine@gmail.com

ARRETE

**Règlementant l'utilisation des canons
effaroucheurs du 07 aout 2020**

M Le Maire COMMUNE NOUVELLE GUILLON TERRE PLAINE
1 Rue de la Brèche
89420 GUILLON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R1334-31 et suivants

Vu l'article L571-17 du code de l'environnement,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité et la tranquillité publique, il est décidé de réglementer l'utilisation des canons effaroucheurs

ARRETE

Article 1 : Il est interdit d'utiliser ces dispositifs entre 22 h et 7 h du matin

Article 2 : Les dispositifs d'effarouchements devront être implantés à une distance minimale de 500 m de toute habitation et orientés à l'opposé des zones habitées

Article 3 : L'espacement entre deux détonations devra être supérieur à 15 minutes

Fait à Guillon-Terre-Plaine le 07 aout 2020

Le Maire

Jean-Louis GROGUENIN

